COLLEGE AU CINEMA
SAISON 2010-2011

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 17 MARS 2010

LISTE DES PARTICIPANTS

Conseil Général des Hauts de Seine
Stephan Kutniak, Directeur des actions culturelles
Pierre-Vincent Chapus, chargé de mission Cinéma
Eugénie Caron-Lambert, chargée de mission
Clarisse Rougier, assistante de projets culturels
Magali Rayer, assistante de projets culturels

DRAC et CNC
Cyril Cornet, service Cinéma, audiovisuel et multimédia, DRAC Ile de France
Bernard Kuhn, chargé de mission Collège au Cinéma, CNC

Inspection Académique et Rectorat
Marie-Christine Brun-Bach, Responsable Cinéma et audio-visuel à la Délégation académique à l'Action culturelle
Cécile Crosnier, formatrice Collège au Cinéma dans les Hauts-de-Seine
Dominique Lacroix, Chargée de mission Cinéma - Inspection académique

Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP)
Marie-Estelle Fabre, Coordinatrice Collège au Cinéma et responsable du site internet Collège au cinéma

Exploitants de salles de Cinéma
Claudine Cornillat, Cinéma le Capitole à Suresnes, exploitant et coordinateur « Collège au Cinéma »
Eric Jolivalt, cinéma Le Capitole à Suresnes, exploitant et coordinateur « Collège au Cinéma »

Christine Beauchemin-Flot, Cinéma Le Sélect d'Antony
Jean-Serge Pennetier, Cinéma Jean Vigo de Gennevilliers
Bertrand Pinsac, Cinéma de Chatillon de Châtillon
Hervé Thebault, Cinéma Le central de Puteaux

Enseignants et chefs d'établissement
Patrice Burnel, Collège Victor Hugo d'Issy-les-Moulineaux
Laurent Champagne, Principal Collège Henri Barbusse de Bagneux
Jean-Louis Clauzel, Collège Henri-Georges Adam à Antony
Laure des Accords, Collège Lakanal de Colombes
David Fusco-Vigné, Collège La Source de Meudon
Brigitte Grèze, Directrice-adjointe, Collège Jeanne d'Arc de Colombes
Jean-Christophe Haÿ, Collège Paul Landowski de Boulogne-Billancourt
Antoine Koerner, Collège Saint-Joseph d'Asnières
Sylvain Marguillard, Robert Doisneau de Montrouge

EXCUSES :
Aïssa Ben Braham, cinéma de la MJC-Théâtre de Colombes
Alain Donzel, Chef du service Cinéma, audiovisuel et multimédia, DRAC Ile de France
Christine Franck, Principale du collège Jules Vernes de Rueil-Malmaison

Thibault Kerhervé, Collège Jean Moulin de Chaville
Thierry Lamy, collège Les Vallées à La Garenne-Colombes
Bernard Ninot, Ciné d'Issy à Issy-les-Moulineaux
Emmanuelle Pessy, Directeur-adjoint des actions culturelles, Conseil général des Hauts-de-Seine
Marianne Piquet, cinéma Le Rex à Châtenay-Malabry
Béatrice Robert, Principale du collège Edouard Vaillant de Gennevilliers
Corinne Roussel, Enseignante, Collège Suger de Vaucresson
Alain Sedbon, Directeur Adjoint , Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) à Boulogne-Billancourt

---

COMPTE-RENDU

Stephan Kutniak ouvre la réunion du comité de pilotage *Collège au Cinéma dans les Hauts-de-Seine* par la **présentation de l'ordre du jour** :

- Premier bilan de l'année scolaire 2009-2010
- Perspectives pour l'année scolaire 2010-2011
- Choix des films pour l'année scolaire 2010-2011

Dans le cadre de la réorganisation de la Direction des Actions culturelles, il présente Eugénie Caron-Lambert, nouvelle responsable de l'unité des pratiques artistiques, ainsi que Magali Rayer, nouvelle assistante auprès du chargé de mission Cinéma et Livre Pierre-Vincent Chapus.

I – ANNEE SCOLAIRE 2009-2010 :

C'est la 20ème année que le Conseil général des Hauts-de-Seine finance et organise, avec le concours de ses partenaires, le dispositif d'éducation à l'image *Collège au cinéma.*
Cette année, 74 collèges, dont 10 collèges privés, ont inscrit 470 classes et enseignants.

11 249 collégiens (5 593 élèves de 6ème/5ème et 5756 élèves de 4ème/3ème) découvrent cette année les films suivants :

Programmation 6e/5e
1er trimestre : « *Les Temps modernes* » de Charles Chaplin
2nd trimestre : « *Le Bal des vampires* » de Roman Polanski
3eme trimestre : « *L'Enfant sauvage* » de François Truffaut

Programmation 4e/3e
1er trimestre : « *Au revoir les enfants* » de Louis Malle
2nd trimestre : « *Persepolis* » de Marjane Satrapi et Vincent Paronaud
3eme trimestre : « *Sacré Graal* » de Terry Jones et Terry Gilliam

Pour le 1er trimestre, le taux d'absentéisme s'élève à 13, 06 % (contre 5, 78% au 1er trimestre de la saison dernière) pour les 6ème/5ème et à 8,97% (contre 6, 86 %) pour les 4ème/3ème.

1. La répartition des missions entre les différents acteurs du dispositif

Opération éminemment partenariale, *Collège au Cinéma* implique dans le Département différents acteurs aux rôles bien définis.

DRAC :
- cofinancement de l'opération
- veille sur la bonne exécution du dispositif par les différents partenaires

CNC :
- organisation du comité de sélection des films
- soutien financier aux coordinateurs exploitants pour les départements entrant dans le dispositif,
- tirage des copies de films
- rédaction des documents d'accompagnement pédagogique

Inspection Académique :
- communication du dispositif auprès des collèges
- veille sur le bon déroulement des projections
- participe aux comités de visionnage et de pilotage
- responsable des formations des enseignants
- envoi des documents pédagogiques aux collèges inscrits au dispositif

Rectorat :
- coordination de la formation et harmonisation entre les 4 départements de l'académie
- élaboration des journées de formation académiques
- suivi logistique (mise en ligne des inscriptions et suivi des convocations aux formations)
- financement des formations à la Cinémathèque Française et prise en charge du responsable des modules « ateliers » et « projections-conférences »

Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) :
- élaboration et actualisation du site internet Collège au cinéma dans les Hauts-de-Seine
- mise à disposition des enseignants des documents pédagogiques (fiches, ouvrages, DVD)
- organisation globale de l'envoi des documents pédagogiques aux collèges inscrits au dispositif et gestion d'un tiers des envois (comme l'inspection académique et le conseil général)

Les salles exploitantes et le coordinateur-exploitant :
Pour l'année scolaire 2009-2010, 30 salles de cinéma des Hauts-de Seine sont partenaires de l'opération « Collège au Cinéma ».
Claudine Cornillat et Eric Jolivalt du cinéma « Le Capitole » à Suresnes assument la coordination des salles dans le dispositif. Cette année, ils ont été aidés par Bernard Ninot, exploitant du Ciné d'Issy. Ils assurent :
- liaison entre les salles participant au dispositif et le Conseil général des Hauts-de-Seine
- élaboration du planning et suivi de la circulation des copies de salles en salles
- rédaction de bilans de l'opération pour le CNC et la DRAC

Conseil général des Hauts-de-Seine :
- financement et organisation de l'opération
- participation à l'élaboration des plannings de circulation des copies
- suivi administratif et financier
- suivi de l'opération dans les collèges et les salles de cinéma partenaires

- organisation avec l'Inspection Académique des journées de formations des enseignants
- envoi des documents pédagogiques aux collèges inscrits au dispositif

2. Les formations

Les journées de formation des enseignants se sont bien déroulées. Comme chaque année, elles ont eu lieu à la « M.J.C. Théâtre » de Colombes pour les enseignants du nord du département, et au cinéma « Le Sélect » à Antony pour ceux du sud.

On note cette année une participation plus importante des enseignants aux projections-conférences, avec une augmentation globale du nombre des inscrits (dans l'enseignement public, 337 inscrits en 2009/2010 contre 292 en 2008/2009) pour un taux de présence équivalent.

Les formations sont essentielles pour la réussite de Collège au cinéma, dispositif d'éducation à l'image qui vise à porter à la connaissance des collégiens des œuvres du patrimoine cinématographique classique et contemporain. L'inspecteur d'Académie et le Conseil général, lors de l'inscription à la saison 2009-2010, ont ainsi rendu obligatoire la participation des enseignants au module de formation « projections-conférences ».

Les chefs d'établissement reçoivent fin août un courrier d'information **c**osigné par l'Inspecteur d'Académie et le Directeur des actions culturelles du Conseil général des Hauts-de-Seine, accompagné du mode d'emploi de *Collège au cinéma* dans les Hauts-de-Seine, ce document précise notamment les codes d'accès pour l'inscription en ligne des enseignants aux formations Collège au cinéma.

L'inscription des enseignants aux formations est une condition essentielle à la validation de l'inscription de l'établissement. La réussite de tout dispositif d'éducation artistique et culturelle repose sur ce qui est communément appelé la formation des formateurs. Il s'agit pour l'équipe pédagogique engagée dans ce dispositif de bien préparer les projections avec leurs élèves, mais surtout de pouvoir mener tout au long de l'année scolaire une véritable éducation à l'image. Une enseignante précise que « *participer aux formations, ce n'est pas perdre du temps, mais en gagner* ».

L'Inspection académique rappelle que les enseignants peuvent prendre appui sur *Collège au cinéma* pour aborder l'enseignement d'Histoire des arts qui entre au programme. Dès 2011, les examens pour l'obtention du Diplôme national du Brevet comporteront une épreuve d'Histoire des Arts (coefficient 2) ; celle-ci peut-être préparée et présentée dans le cadre de la participation au dispositif.

Enfin, il est précisé que l'inscription aux formations est indépendante de l'inscription au dispositif. Trois démarches sont à effectuer :

- l'inscription du collège au dispositif par le coordinateur *Collège au Cinéma* après validation par le chef d'établissement, auprès du Conseil général et de l'Inspection académique
- l'inscription collective obligatoire des enseignants au module de formation « projections-conférences » par le chef d'établissement, auprès de la DAFPEN.
- l'inscription individuelle par l'enseignant aux modules de formation d'approfondissement (ateliers d'analyse 6ème/5ème ateliers d'analyse 4ème/3ème et/ou cinémathèque), auprès de la DAFPEN.

3. Les transports

En juillet 2009, l'Assemblée départementale a délibéré sur l'attribution et le financement des transports par le Département aux seuls collèges n'ayant pas de cinéma partenaire dans leur ville.

Les exploitants ainsi que plusieurs collèges ont fait part de leurs difficultés liées à cette décision (problèmes de sécurité et impacts sur l'organisation de l'établissement). Ensemble, ils annoncent qu'un tel changement pourrait, dès la rentrée prochaine, dissuader certains collèges de participer à ce dispositif.

Le Conseil général souligne qu'un seul établissement scolaire a annulé sa participation au dispositif du fait de cette décision prise à l'unanimité par les élus. Il rappelle également le contexte économique de cette décision et fait part de son interrogation quant aux coûts extrêmement élevés des transports dans un dispositif d'éducation artistique et culturelle (en l'occurrence, près d'un tiers du budget est consacré aux transports, autant dire une somme importante qui pourrait être affectée autrement).

4. <u>L'exploitation</u>

Claudine Cornillat et Eric Jolivalt du Cinéma « le Capitole » de Suresnes assument, avec l'aide de Bernard Ninot du Ciné d'Issy, la coordination des salles dans le dispositif *Collège au Cinéma*. Aucun souci majeur n'est à signaler au niveau de l'exploitation et de la distribution.

La veille de ce comité de pilotage, une réunion rassemblant les exploitants de 19 cinémas du Département s'est tenue. Au cours de celle-ci, ont été exprimés des craintes quant aux choix faits par le Département sur *Collège au cinéma*. Ils rappellent que les dispositifs jeune public ont un coût pour la salle (mise à disposition du projectionniste et de l'animateur) et que les diminutions d'effectifs touchent le cœur de leur métier qui est de fidéliser leur public et surtout former la cinéphilie des spectateurs de demain.

Par ailleurs, forte du constat que, contrairement à d'autres Départements franciliens, les cinémas des Hauts-de-Seine classées art et essai ne sont pas réunis sous forme associative, de nombreux exploitants ont émis le souhait de se fédérer, afin que le Département puisse avoir un interlocuteur dynamique pour le développement de sa politique culturelle en faveur du cinéma.

La direction des actions culturelles du Conseil général des Hauts-de-Seine, la DRAC et le CNC se réjouissent de cette perspective.

<u>II - PERSPECTIVES 2010/2011</u>

Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, les différents partenaires de l'opération sur le Département se sont régulièrement réunis pour mener une **réflexion globale sur le dispositif** avec pour objectifs :

- Restauration d'un travail partenarial associant les compétences de chacun dans les réflexions et décisions portant sur ce dispositif.
- Nécessité de renouvèlement de l'opération, afin de recréer les conditions d'adhésion à celle-ci.
- Développement du volet qualitatif de *Collège au cinéma*.
- Modification et amélioration du calendrier des formations pour les enseignants.

Dans ce cadre, **différentes décisions ont été arrêtées** :

1. <u>Les critères d'inscriptions au dispositif</u>

Les **critères quantitatifs et qualitatifs seront reconduits** pour la rentrée 2010-2011 avec cependant quelques ajustements marginaux décidés dans l'optique d'une **meilleure organisation du dispositif** :

Critères quantitatifs :

Inscription d'un minimum de deux classes de même niveau (6e/5e et 4e/3e) au sein du collège. Exception faite des collèges qui souhaiteraient inscrire une classe spécialisée dans un des niveaux (CLA, SEGPA, UPI)

Inscription d'un maximum de 40% de l'effectif global du collège.

Pour les collèges dont l'effectif est compris entre 0 et 600 élèves : maintien des critères quantitatifs en vigueur.

Pour les collèges dont l'effectif est supérieur à 600 élèves : inscription d'un maximum de huit classes.

Critères qualitatifs :

- Rédaction de la note d'intention et d'un bilan en fin d'année

<u>N.B. :</u> <u>Sur ce point, le rectorat insiste sur l'importance de l'évaluation *a posteriori* plutôt que sur une présentation a priori.</u>

- Présence obligatoire des enseignants inscrits aux journées de formations
- Vigilance quant au taux d'absence constaté *a posteriori* lors des projections
- Inscription du dispositif dans le projet artistique et culturel de l'établissement

2. <u>Modification du calendrier des formations</u>

Semaines 40 et 41: projections-conférences des films des 1er et 2nd trimestres. Suivant la jauge de la salle et le nombre des enseignants inscrits sur chacun des niveaux, il conviendra d'organiser **4 journées de formation** (2 jours dans le Nord et 2 jours dans le Sud).

Semaine 42 : début des projections du premier trimestre

Semaines 3 et 4: projections-conférences des films du 3ème trimestre sur **une journée au Capitole**

Semaines 21 ou 22: journée Collège au cinéma (présentation du dispositif, bilan, tables-rondes et/ou rencontres avec des professionnels du cinéma, projection d'un film en avant-première.) sur deux journées au Capitole.

Dès cette année, ces journées se tiendront au Capitole, sans doute début juin. Le contenu et la date de ces journées seront établis par l'Inspection académique, le Rectorat, le coordinateur exploitants et le Conseil général des Hauts-de-Seine.

<u>III - CHOIX DES FILMS</u>

1. Les indisponibilités

Concernant le choix du comité de pilotage, il est précisé que le CNC a déjà informé que **certains films n'étaient plus disponibles** *(Brendan et le secret de Kells, L'ami retrouvé, l'Apprenti, l'Argent de la vieille, les Raisins de la colère, Rue cases nègres*, *Stella)*, compte tenu du nombre limité de copies et des choix déjà effectués dans d'autres départements.

Dans ce cadre, il est rappelé que les Hauts-de-Seine étant l'un des départements les plus importants en termes d'effectifs d'élèves, 4 copies de chaque film sont nécessaires pour la bonne exécution du dispositif.

Par conséquent, l'ensemble des membres du comité suggère de se réunir courant février 2011 pour choisir les films de l'année scolaire 2011-2012.

Par ailleurs, le CNC précise que chaque Département ne peut choisir qu'un seul film entrant par année-scolaire.

2. Les recommandations du Comité de visionnage

Il est indispensable que les films choisis aient été vus récemment. Dans ce cadre, le comité de pilotage a émis le souhait, il y a quelques années, de réunir un comité de visionnage. Composé de représentants du Conseil général, de l'éducation nationale, ainsi que d'exploitants de salles de cinéma, ce comité de visionnage a pour objectif de discuter des films proposés par le CNC et de juger de la pertinence de leur exploitation en classe avant la réunion du comité de pilotage.

Le comité de visionnage, après avoir vu les films inscrits au dispositif, formule ses recommandations :

Avis réservé sur les films suivants :
- *Les Apprentis* de Pierre Salvadori
- *Bashu, le petit étranger* de Bahram Beizai
- *Brendan et le secret de Kells* de Tom Moore
- *El Bola* d'Achero Manas
- *L'Enfance nue* de Maurice Pialat
- *Joue-là comme Beckham* de Gurinder Chada
- *Kamchatka* de Marcelo Pineyro
- *Mes petites amoureuses* de Jean Eustache
- *Osama* de Sedigh Barmak
- *Petits frères* de Jacques Doillon
- *Rue Case Nègres* d'Euzhan Palcy
- *Rumba* de Dominique Abel et Fiona Gordon
- *Un jour sans fin* d'Harol Ramis
- *This is England* de Shane Meadows
- *Zéro de conduite* de Jean Vigo

Films recommandés par le comité de visionnage :
- *L'Apprenti* de Samuel Collardey
- *Le Cameraman* de Buster Keaton
- *Les Citronniers* d'Eran Riklis
- *L'Enfant noir* de Laurent Chevallier
- *Fenêtre sur cour* d'Alfred Hitchcock
- *La Flèche brisée* de Daves Delmer
- *Le Garçon qui ne voulait plus parler* de Ben Sombogaart
- *Les glaneurs et la glaneuse* d'Agnès Varda
- *Le Grand voyage* d'Ismaël Ferroukhi
- *Le mystère de la chambre jaune* de Bruno Podalydes
- *No Man's land* de Danis Tanovic
- *Les Raisins de la colère* de John Ford
- *Sa majesté des mouches* de Peter Brook
- *Stella* de Sylvie Verheyde
- *La visite de la fanfare* d'Eran Kolirin

3. Choix des enseignants

Comme chaque année, le Conseil général a demandé aux enseignants de voter pour le choix des films de la rentrée prochaine. Seule une trentaine d'établissements, soit environ un tiers des collèges inscrits au dispositif, a répondu.

Leur choix s'exprime ainsi :

Niveau 6e-5e : *Fenêtre sur cour / Joue là comme Beckham / Le Mystère de la chambre jaune*
Le Cameraman /Tex Avery follies / Rue Case Nègres (choix 2)

Niveau 4e-3e : *Les citronniers / Les Raisins de la colère / La Visite de la fanfare*
L'ami retrouvé / This is England / Le Tombeau des lucioles (choix 2)

4. Le choix du Comité de piltotage

Avant de procéder au choix des films, il est rappelé qu'il est important de prendre en compte les votes des enseignants sans toutefois négliger le fait que certains des films proposés leur sont peut-être inconnus et méritent cependant leur attention.

Il est également souhaitable que la programmation comprenne des films traitant des sujets variés et de genres différents (films /films d'animations /documentaires), d'œuvres récentes ou du patrimoine qui reflètent la richesse et l'histoire de la création cinématographique mondiale.

Ont ainsi été choisis :

FILMS 6e-5e
1er trimestre : *Le Mystère de la chambre jaune*
2nd trimestre : *La garçon qui ne voulait plus parler*
3eme trimestre : *La flèche brisée* (2nd choix : *Le Cameraman*)

FILMS 4e-3e
1er trimestre : *No Man's Land*
2nd trimestre : *Fenêtre sur cour* (2nd choix : *la Mort aux trousses*)
3eme trimestre : *Le Grand Voyage*

Ces propositions ont été transmises au CNC le 17 mars au soir. Au regard de ces propositions, le CNC a déjà fait part au Département de l'impossibilité d'obtenir *Fenêtre sur cour.*

Par conséquent, la programmation définitive de la saison 2010-2011 prochaine sera :

FILMS 6e-5e
- **1er trimestre : *Le Mystère de la chambre jaune* de Bruno Podalydes**
- **2eme trimestre : *Le garçon qui ne voulait plus parler* de Ben Sombogaart**
- **3eme trimestre : *La flèche brisée* de Daves Delmer**

FILMS 4e-3e
- **1er trimestre : *No Man's Land* de Danis Tanovic**
- **2eme trimestre : *la Mort aux trousses* d'Alfred Hitchcock**
- **3eme trimestre : *Le Grand voyage* d'Ismaël Ferroukhi**